EN EUROPE ET EN OCCITANIE















Qu'est ce que e Pacte Vert?

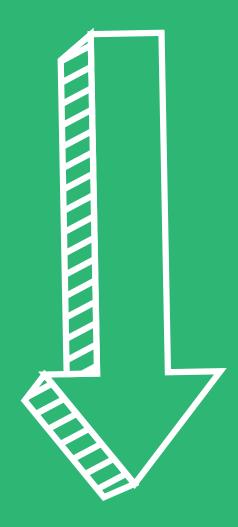
Présenté en 2019, le Pacte Vert - ou *Green Deal* en anglais - est la réponse de l'Union européenne dans sa lutte contre le changement climatique et la baisse des gaz à effet de serre.

Il a pour objectif de préparer l'Union Européenne à la transition écologique en planifiant également une transition économique, sociale et technologique.

Il porte une vision globale et transversale en incluant des mesures sur le climat et l'environnement mais aussi sur l'énergie, les transports, l'industrie, l'agriculture et la finance durable, de façon à être plus efficace.

2 grands objectifs:

Réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030



Neutralité carbone d'ici 2050

Des étapes majeures:

- L'instauration de la taxe carbone aux frontières extérieures de l'UE
- La loi européenne sur le climat : le Pacte Vert devient une obligation juridique en 2021
- La résilience des sociétés au changement climatique
- L'entrée dans une économie circulaire et de technologies propres

Transports et mobilités durables

 75% des émissions de gaz à effet de serre sont générées par la production et la consommation d'énergie. L'Union européenne, pour diminuer drastiquement ces émissions, développe les alternatives aux énergies décarbonées pour proposer des mobilités plus durables.



Bénéficiaire : Aéroport Montpellier Méditerranée
Projet : Electrification des opérations au sol (alimentation
des avions et des véhicules d'exploitation)
"Mécanisme pour l'interconnexion en Europe"
Subvention européenne : 1 175 838 euros



Bénéficiaire : Parc naturel région du Haut Languedoc Projet : Voie Verte Passa Païs. Développement et valorisation des Véloroutes 84 et 84-1 Fonds européen de développement régional (FEDER) Subvention européenne : 149 053 euros

Energie durable

• 75% des émissions de gaz à effet de serre sont générées par la production et la consommation d'énergie. L'Union européenne, pour diminuer drastiquement ces émissions veut donner la priorité à l'efficacité énergétique et améliorer la performance énergétique de nos bâtiments.



Bénéficiaire : Altémed (ex SERM)
Projet : Construction de deux chaufferies à bois pour alimenter le réseau de chaleur du quartier Croix d'argent et une nouvelle ZAC à Montpellier
Subvention européenne : 1 378 278 euros



Bénéficiaire : Hérault logement
Projet : réhabilitation énergétique de la résidence"La
Traîne" à Sète (100 logement sociaux)
Fonds européen de développement régional
(FEDER)Subvention européenne : 500 000 euros

Economie circulaire

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre se donne pour priorité de favoriser l'éco-conception des produits, de favoriser le recyclage des déchets et plus globalement des ressources.
- Cette politique passe par de nouvelles normes imposées aux industriels et collectivités. Elle comporte aussi un soutien financier pour permettre le développement d'une économie plus vertueuse.



Bénéficiaire : Communauté de communes du Minervois au Caroux

Projet : Mise en place de la redevance incitative dans le cadre de la collecte des déchets et optimisation de la collecte

Fonds européen de développement régional (FEDER) Subvention européenne : 502 170 euros



Bénéficiaire : Montpellier Méditerranée Métropole Projet LIFE REWA : Mise en place d'unités mobiles de production d'eau recyclée provenant de différentes stations d'épuration pour développer une nouvelle ressource aux usages multiples

Life +

Subvention européenne: 966 651 euros

Adaptation au changement climatique

- L'Union européenne a opté pour une stratégie ambitieuse de réduction des gaz à effet de serre. Pour autant, le déréglement climatique génère d'ores et déjà des effets majeurs sur les territoires.
- Dans le cadre de ces financements, l'Europe appuie les politiques des territoires pour lutter contre les impacts du réchauffement climatique.



Bénéficiaire : Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée

Projet : Lutte contre le recul du trait de côte lié à la montée des eaux. Protection du cordon dunaire à Vias Fonds européen de développement régional (FEDER) Subvention européenne : 578 100 euros



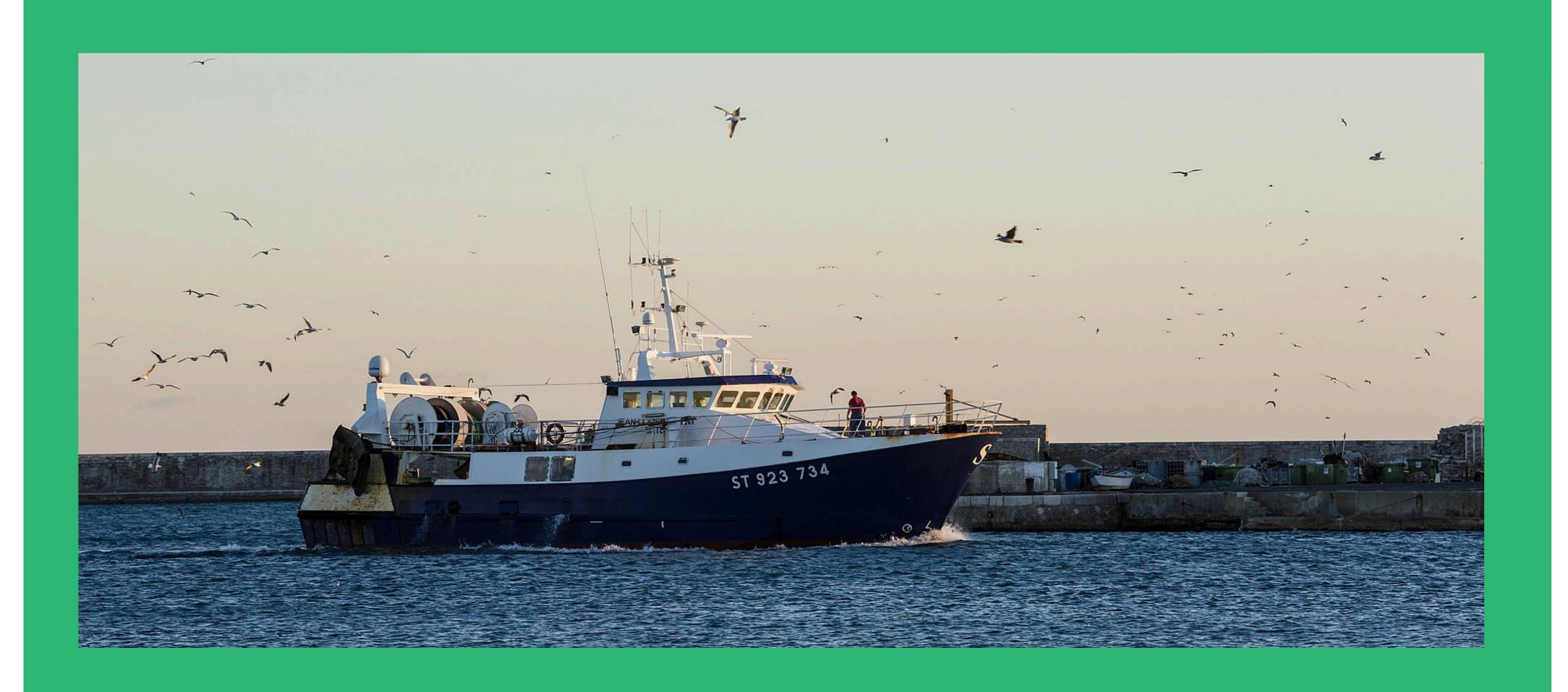
Bénéficiaire : Etablissement public de bassin du Lez Projet : Sensibilisation des publics scolaires du bassin versant du Lez au risque innondation (2022 - 2025) Fonds européen de développement régional (FEDER) Subvention européenne : 125 190 euros

Protection de la biodiversité

• La stratégie de l'Union européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 est un plan complet, ambitieux et à long terme visant à protéger la nature et à inverser la dégradation des écosystèmes. La stratégie vise à mettre la biodiversité européenne sur la voie de la reconstitution d'ici 2030 et contient des actions et des engagements spécifiques.



Bénéficiaire : Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée Projet : Renaturalisation du site naturel des verdisses situé entre Agde et Vias. Fonds européen de développement régional (FEDER) Subvention européenne : 83 909 euros



Bénéficiaire : Société coopérative des pêcheurs de Sète Molle Projet PROTECT-MED : Diminution de l'impact des activités de pêche sur la biodiversité méditerranéenne en réduisant l'impact des activités de pêche sur le milieu. Fonds européen pour la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) Subvention européenne : 213 862 euros